



**AramisAuto.com anticipe le dispositif annoncé par le gouvernement
et généralise la prime de conversion de 500€
à l'ensemble des automobilistes, pour tout achat d'un véhicule propre
neuf ou d'occasion !**

AramisAuto.com devance la prime de conversion pour aider les automobilistes désireux de changer de voiture, à concrétiser leur achat. Les conditions pour bénéficier de la prime de conversion de 500 euros **AramisAuto.com** sont améliorées et concernent l'ensemble des automobilistes :

Aucune restriction :

- de revenu
- de zone de résidence
- du modèle de véhicule repris (diesel mais également essence !)
- du modèle de voiture propre racheté (neuf ou occasion)

Paris, le lundi 16 février 2015

Selon les annonces faites par le gouvernement, le projet de loi de transition énergétique intègrera au 1er avril prochain, une prime exceptionnelle de 500€ à destination des foyers non imposables pour le remplacement d'un véhicule diesel de plus de 13 ans, par un véhicule essence neuf ou d'occasion émettant moins de 110g de CO₂ / km.

Inscrit depuis toujours dans une dynamique d'innovation et de volonté de répondre aux attentes des consommateurs, **AramisAuto.com** offre dès aujourd'hui une prime supplémentaire* de 500€ qui vient compléter le bonus écologique réédité le 1^{er} janvier 2015 aux automobilistes pour l'achat d'un véhicule propre neuf ou d'occasion (émettant moins de 110g de Co²/Km) et la reprise de leur voiture de plus de 13 ans, qu'il soit de motorisation essence ou diesel.

Un dispositif qui répond également aux mesures prises par la ville de Paris

En affinité avec les récentes annonces d'Anne Hidalgo relatives à la réduction des véhicules polluants dans La Capitale, certaines étant effectives dès le 01 juillet 2015, la prime **AramisAuto.com** s'appliquera à 100% des voitures commercialisées sur **AramisAuto.com**.

« Toujours soucieux d'apporter des solutions concrètes aux automobilistes, la généralisation de la prime de conversion **AramisAuto**, leur permet de changer leur vieille voiture, qu'elle soit diesel ou essence, contre une voiture moins polluante. Lors du rachat dans l'une de nos 23 agences, nous leur offrons également la possibilité de choisir entre un véhicule neuf ou d'occasion» **déclare Guillaume Paoli, cofondateur d'AramisAuto.com**

A propos d'AramisAuto.com

Sans doute la meilleure façon d'acheter sa voiture.

Fondé en 2001 par Nicolas Chartier et Guillaume Paoli, AramisAuto.com développe avec succès un nouveau modèle de distribution automobile multimarque au service des particuliers.

Avec un chiffre d'affaires de plus de 356 millions d'euros et plus de 22.000 véhicules commercialisés en 2014, AramisAuto.com est dès aujourd'hui le plus important vendeur de voitures sur les nouveaux canaux de distribution automobile en France.

*AramisAuto.com propose plus de 2 000 modèles de véhicules neufs ou d'occasion de plus de 30 marques.
L'entreprise emploie plus de 330 collaborateurs et a servi depuis sa création plus de 120.000 clients particuliers.*

En ligne, par téléphone comme dans ses 23 points de vente, AramisAuto.com aide les automobilistes à acheter et vendre leur voiture en confiance et dans les meilleures conditions.

AramisAuto.com innove constamment pour offrir aux automobilistes une solution unique sur le marché, simple et sans mauvaise surprise : prix fixes, satisfait ou remboursé...

Après avoir revisité le métier de mandataire et inventé un nouveau modèle de vente de véhicules neufs fondé sur la confiance et la transparence, AramisAuto.com bouscule le marché de l'occasion avec de nouveaux services inédits : Reprise Illico sans obligation d'achat, transparence des prix, contrôles technique et reconditionnement garantissant un état mécanique irréprochable.

Contacts médias : Agence Rumeur Publique

Hélène Laroche – 06 03 10 45 99 / 01 55 74 52 15 – helene@rumeurpublique.fr

Camille Penven – 06 95 83 33 95 / 01 55 74 52 14 – camille@rumeurpublique.fr